



BICQUELEY

INFormation

COMmunication

« Avec Tous nos meilleurs Vœux »

N°2026/001
Vœux du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et des Agents Communaux nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse année 2026.

Bonne lecture, n'oubliez pas de réserver les dimanches 15 et 22 Mars 2026 pour accomplir votre devoir de citoyen aux élections municipales.

⌚ Urbanisme : permis de construire et demande de travaux.

En 2025, nous avons enregistré 14 demandes de permis de construire, 32 déclarations préalables de travaux sur construction existante, 2 permis de démolir.

Les tarifs d'instruction réalisés par la Mairie de Toul demeurent inchangés. A titre indicatif un dossier d'instruction de Permis de Construire coûte 286 € à la Commune.

Nous participons ainsi au coût de fonctionnement du service instructeur, dont les dépenses sont avancées par le budget de la ville de Toul, sur la base d'un tarif forfaitaire par dossier instruit.

⌚ Élections Municipales : 15 et 22 Mars 2026

Deux changements majeurs marquent ce scrutin municipal : l'instauration de la parité obligatoire et l'interdiction du panachage.

Outre la personne qui se présentera en tête de liste, les listes devront être constituées de manière alternée comportant sept femmes et sept hommes. Vous allez devoir voter pour une liste entière, sans aucune rayure.

Lors du premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer un nombre de sièges équivalent à minima à la moitié des sièges à pourvoir, ce qui constitue une prime majoritaire de 50 %. Les sièges restants sont répartis selon un système de représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, entre toutes les listes ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés, en fonction du nombre de voix obtenues.

Sans majorité absolue au 1^{er} tour, un 2^{ème} tour se tiendra le 22 Mars. Les Conseillers Municipaux au nombre de 15 sont élus pour 7 ans.

Inscriptions sur la liste électorale : jusqu'au Mercredi 4 Février 2026 pour une inscription en ligne www.service-public.pouv.fr, et jusqu'au Vendredi 6 Février 2026 pour une inscription en Mairie en vous munissant d'une pièce d'identité ainsi que d'une facture de moins de 3 mois justificative de votre adresse.

⌚ Affouages

Le tirage des parts de bois aura lieu le **Samedi 28 Février 2026 à 10 heures** à la mairie. Chaque participant recevra les règles concernant l'affouage ainsi qu'un plan des coupes.

38 personnes se sont inscrites pour bénéficier de 70 parts de bois. Daniel, Gérard et Erick, avec l'aide de Jean-Michel, vont parcourir la forêt pendant plusieurs semaines pour marquer les arbres à couper.

Le prix reste le même, c'est-à-dire 50 € par part pour l'affouage de 2026-2027.

⌚ Formalités Administratives

Dès 16 ans, pensez à vous faire recenser en Mairie pour la journée Défense et Citoyenneté en présentant : votre pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile.

⌚ Ordures ménagères : calendrier 2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Lundi 12 Lundi 26	Lundi 09 Lundi 23	Lundi 09 Lundi 23	Samedi 11 Lundi 20	Lundi 04 Lundi 18	Lundi 1 ^{er} Lundi 15 Lundi 29
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi 13 Lundi 27	Lundi 10 Lundi 24	Lundi 07 Lundi 21	Lundi 05 Lundi 19	Lundi 02 Lundi 16 Lundi 30	Lundi 14 Lundi 28

⌚ Agrivoltaïsme

Lors du Conseil Municipal du 09 Décembre dernier, la société Vensolair est venue présenter un projet agrivoltaïque avec une implantation envisagée aux lieux dits « le Chaucheu » et « Voivreuil ».

L'agrivoltaïsme est une pratique qui consiste à planter des panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles. Une installation photovoltaïque peut être qualifiée d'agrivoltaïque si elle est située sur la même parcelle qu'une production agricole que ce soit de l'élevage soit de la culture.

Le projet en question concerne une installation s'étendant sur environ 50 ha, dont la Commune possède plusieurs parcelles totalisant 4 ha. La Société Vensolair a pris contact avec les différents propriétaires et exploitants des terrains concernés.

Les recettes financières prévues pour la Commune sont estimées à environ 6 000€, et la taxe d'aménagement liée à l'installation du projet pourrait rapporter 42 000 € à la Commune. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour la création de ce parc, qui ne pourra être réalisé qu'après la réalisation de plusieurs études de faisabilité.

⌚ Brioches de l'Amitié

La 49ème édition de l'Opération Brioches se tiendra du 23 au 29 Mars 2026. Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement sur l'organisation de la collecte dans le village.

⌚ Repas Séniors

Si vous avez célébré votre 65^{ème} anniversaire avant le 1^{er} Janvier 2026, vous êtes cordialement invités au repas annuel offert par la Municipalité qui se tiendra le **Samedi 07 Février à 12h**. Votre conjoint pourra vous accompagner quel que soit son âge. Les invitations ont été récemment transmises, si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu la vôtre, merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie dans les plus brefs délais.

⌚ Etat Civil 2025

L'évolution démographique du village est à l'image de celle du territoire national. L'an passé nous avons enregistré 07 naissances, 06 mariages, 09 PACS et 12 décès.

Nous étions 943 habitants au 31 décembre 2025.

⌚ Environnement : traitement des eaux pluviales (communiqué de la CC2T)

Face à l'urbanisation qui réduit l'absorption des sols et au changement climatique entraînant des pluies plus fréquentes et intenses, il est essentiel de gérer durablement les eaux pluviales. Cela implique d'agir sur plusieurs fronts : limiter les risques d'inondation, protéger nos rivières et nos ressources en eau, garantir le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement et aider nos villes à s'adapter aux nouveaux défis climatiques.

Une solution, l'infiltration :

Lorsque la pluie s'écoule directement vers les canalisations, elle atteint rapidement le milieu naturel et risque de se mélanger aux eaux usées. Cela augmente le risque d'inondation et surcharge les stations d'épuration. La solution idéale est de laisser l'eau s'infiltrer sur place. Dans les espaces publics, cela peut se faire par des noues, de fossés végétalisés ou encore de sols drainants.

Pour les particuliers, il suffit de débrancher ses gouttières du réseau ou d'installer un récupérateur d'eau de pluie.

Opération récupérateur d'eau de pluie organisée par la CC2T :

↳ **Modèles hors sol** : 3 capacités possibles : 330 L 500 L 1 000 L
Coût restant à votre charge: 30 € à 65 € selon le modèle choisi*

↳ **Modèles enterrés** : 3 capacités possibles 2 700 L 4 800 L 8 500 L
Coût restant pour l'habitant(e) : de 400 € à 700 € selon le modèle choisi*

*après déduction du financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %)
et de la Région Grand Est (20 %).

Réservation en ligne à partir du 1^{er} Février 2026 : www.terrestouloises.com
Distribution des équipements dès le 1^{er} Mars 2026

Puis-je réutiliser les eaux pluviales chez moi ? Oui pour alimenter les chasses d'eau, laver les sols ou les vêtements mais il faut le déclarer à la CC2T et respecter la réglementation, notamment par la pose d'un compteur pour mesurer les volumes rejetés dans le réseau d'assainissement.
Pour tout projet de construction ou de réhabilitation augmentant la surface imperméabilisée, le règlement d'assainissement de la CC2T impose d'infiltrer les eaux pluviales sur la parcelle, après un prétraitement des pollutions éventuelles.

Communauté de Communes Terres Touloises - Rue du Mémorial du Génie, 54200 Écrouves
03 83 43 23 76 - contact@terrestouloises.com - www.terrestouloises.com

Les Associations- Animation

À noter sur vos agendas

Un concert festif et chaleureux, organisé par le BCF et animé par Gospel Family de la MJC de Bulligny, vous sera offert le Dimanche 08 Février à 15h à l'Église de Bicqueley. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité entre Gospel traditionnel et pop rock. Entrée libre.

⌚ **Les Sentiers des Deuilles** : Prochaines manifestations :

Vendredi 27 Février : randonnée nocturne à Mont le Vignoble : 2 groupes (10 et 12km) : départ 18h00 mairie de Mont le Vignoble. À l'issue de la rando repas à la salle des fêtes.



Dimanche 1^{er} Mars : Traditionnelle randonnée des Nivéoles à Bicqueley : 2 groupes (10 km et 12Km) départ 9 heures : Route de Sexey. Participation gratuite.

Dimanche 29 Mars: 237^{ème} randonnée des Deuilles au départ de Domgermain (Salle polyvalente). Départ libre à partir de 07h30 sur des parcours entièrement balisés de 9, 16, 21 et 30 Kms.

Ravitaillements sur tous les parcours. Inscription : 4€ en ligne, 5€ sur place. Et pour nos adhérents, toujours nos sorties hebdomadaires du mercredi (14 et 11km) et du jeudi (10 km) le lieu de départ est différent chaque semaine. Plus de renseignements sur notre site internet : www.sentiersdesdeuilles.org

⌚ **Bicqueley Moto Cross** :

Le motoclub organise son repas annuel pour récompenser les pilotes du club et remercier tous les bénévoles présents pour notre course sur prairie.

Le repas aura lieu **le Samedi 07 Mars** à la salle des fêtes. Pour toute réservation merci de nous contacter au 06.24.84.07.62.

Le motoclub a également le plaisir de vous annoncer que la course sur prairie qui aura lieu le 04 Octobre fera cette année partie du championnat Grand EST. De quoi rassembler environ 180 pilotes !

⌚ **Bicqueley Animation Loisirs** :

Vous invite à son assemblée générale le Samedi 31 Janvier à 18h00 à la Salle Polyvalente. À l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, renouvellement du bureau, questions diverses.

⌚ **Les 6 jours du TOULOIS** : Bicqueley a été sélectionnée pour cette 42^{ème} édition, pour le plus grand bonheur des participants habituels. À ce jour la date n'est pas encore fixée.

⌚ **Bicqueley Comité des Fêtes** : Manifestations 1^{er} semestre 2026 :

- Assemblée Générale Vendredi 20 Mars à 18h00 à la Salle Polyvalente.
- Chasse aux œufs de Pâques : Lundi 21 Avril 2026 dans le Parc de l'Église
- Vente d'Asperges en Avril ou Mai selon météo.
- **Brocante 17 mai 2026** : Les bulletins d'inscription sont joints en annexe (Tél. 06.30.12.84.62)
- Soirée Année 80 : Samedi 21 Février 2026 à la salle des fêtes : avec repas et animations. Le repas comprendra : apéritif + plateau charcuterie-frites+ fromage + dessert au tarif de 24 €.

.....

COUPON RÉPONSE SOIRÉE ANNÉE 80' - BCF

Nom	Prénom	Tél.	24 €	Nbre pers.	Total €

Règlement à l'ordre de BCF à joindre lors de la réservation (avant le 16 Février) Tél. 06.30.12.84.62

4/4